

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 21 avril 2021 à 19 h, en visioconférence.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

| | |
|----------------------------|-----------------|
| Raymond Poirier | Président |
| Pascal Apollon | Vice-président |
| Martin Claveau | Trésorier |
| Pascal Marier-Dionne | Secrétaire |
| Aude Brassard-Hallé | administratrice |
| Marie-Soleil Guérin-Girard | Administratrice |
| Marjorie Ramirez | Administratrice |
| Michaël Gosselin | Administrateur |
| Sébastien Lachance | Administrateur |

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

| | |
|-------------------------|--|
| Anne Pelletier | Conseillère en consultations publiques Arrondissement de La Cité-Limoilou |
| Édouard Julien-Blanchet | Directeur général, Espaces d'initiatives |
| Suzanne Verreault | Conseillère municipale du district de Limoilou |

En raison de la pandémie, les membres du conseil de quartier ont participé à une visioconférence. Outre les personnes mentionnées, 44 personnes ont à la rencontre du 21 avril 2021.

ORDRE DU JOUR

| | | |
|-----------|---|---------|
| 21-AGA-01 | Ouverture de l'assemblée | 19 h |
| 21-AGA-02 | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 02 |
| 21-AGA-03 | Adoption du procès-verbal de l'AGA du 21 octobre 2021 | 19 h 05 |
| 21-AGA-04 | Élections | 19 h 10 |
| | <ul style="list-style-type: none">▪ Présentation du déroulement des élections▪ Appel de candidatures▪ Présentation des candidats▪ Scrutin (voir encadré) | |
| 21-AGA-05 | Rendez-vous Limoilou 2 <i>Résultats et suite de cette démarche de consultation</i> | 19 h 30 |
| 21-AGA-06 | Rapport annuel et états financiers 2020 | 20 h 15 |
| | <ul style="list-style-type: none">▪ Présentation du rapport annuel▪ Présentation des états financiers▪ Période de questions et de commentaires du public▪ Ratification du rapport annuel et des états financiers▪ Frais de secrétariat et d'AGA | |
| | <i>Fin du scrutin</i> | |
| 21-AGA-07 | Période d'information de la conseillère municipale | 20 h 45 |
| 21-AGA-08 | Période de questions et de commentaires du public | 21 h |
| 21-AGA-09 | Divers | 21 h 15 |
| 21-AGA-10 | Levée de l'assemblée | 21 h 30 |

PROCÈS-VERBAL

21-AGA-01 Ouverture de l'assemblée

RÉSOLUTION 21-AGA-01 CONCERNANT LA NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION DE ANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉE PAR AUDE BRASSARD-HALLÉ, IL EST RÉSOLU de nommer Raymond Poirier président de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Raymond Poirier ouvre l'assemblée à 19h08. Il souhaite la bienvenue aux membres.

21-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou adopte l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

21-AGA-03 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 21 octobre 2020

RÉSOLUTION 21-AGA-02 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 OCTOBRE 2020

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR PASCAL APOLLON, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 20 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-AGA-04

Élections

- Présentation du déroulement des élections

Anne Pelletier rappelle la mission et le mandat du conseil. Elle explique que l'organisation agit comme un interlocuteur privilégié de la Ville, grâce auquel les citoyens peuvent exprimer leurs attentes et leurs besoins. Elle souligne également que c'est notamment grâce au conseil de quartier que les citoyens du Vieux-Limoilou peuvent partager leurs opinions quant à certaines initiatives de l'appareil municipal.

Tous les citoyens majeurs qui habitent le Vieux-Limoilou sont membres, d'office, du conseil de quartier. Ils sont donc invités, en tout temps, à participer aux réunions du conseil.

Certains administrateurs sont élus, alors que d'autres sont cooptés. Le conseil de quartier, le plus souvent, invite des représentants des organisations importantes du quartier à présenter leur candidature à titre de membre coopté afin de profiter de leur expertise et de connaître le point de vue des groupes qu'ils représentent.

- Appel de candidatures

Anne Pelletier présente les postes qui sont à pourvoir : 2 postes élus réservés aux femmes et 2 postes élus réservés aux hommes. Tout membre du conseil de quartier peut se présenter, à la condition d'avoir rempli le bulletin de candidature.

- Présentation des candidats

MARJORIE RAMIREZ

Marjorie Ramirez, administratrice au conseil de quartier depuis 2018, aimerait obtenir un nouveau mandat afin de continuer à s'impliquer dans les différents comités auxquels elle participe. Elle est représentante du conseil de quartier au Comité de vigilance des activités portuaires.

JULIE BELLAVANCE

Julie Bellavance, résidente du quartier Limoilou depuis bientôt cinq ans, croit en la pertinence des conseils de quartier. Elle fut administratrice au conseil du quartier Saint-Sauveur. Les sujets, entre autres, de la mixité sociale, de l'embourgeoisement, du vivre ensemble et du verdissement l'intéressent.

particulièrement. Cette organisatrice communautaire au CIUSSS veut contribuer à l'amélioration de son milieu de vie.

CLAUDE AUDET-ROBITAILLE

Claude Audet-Robitaille, nouvelle résidente du Vieux-Limoilou, est tombée sous le charme de son nouveau quartier. Elle a envie de participer à la bonification de son milieu de vie. La candidate a beaucoup d'intérêt pour les enjeux liés au Port et à l'aménagement du territoire, pour ne nommer que ceux-là.

VINCENT DRICOT

Vincent Dricot, un nouveau résident du quartier, souhaite, en intégrant le conseil, contribuer à l'amélioration de son milieu de vie. Le candidat, formé en aménagement du territoire, pourrait mettre ses connaissances à profit pour faire avancer, entre autres, les dossiers en lien avec la mobilité durable et la réappropriation de l'espace public. Il a aussi beaucoup d'intérêt pour les questions du logement et de la sécurité routière.

MICHAEL GOSSELIN

Michael Gosselin sollicite un nouveau mandat au conseil de quartier afin de poursuivre son implication, notamment en ce qui a trait à la sécurité routière, au développement durable, au développement et à l'entretien du réseau cyclable ainsi qu'à la valorisation de la mobilité active. Le représentant du conseil de quartier à la Table de concertation vélo s'engage, s'il est élu, à continuer de défendre la qualité de vie dans le quartier face aux projets qui la menacent : agrandissement du port, agrandissement de l'autoroute, etc.

GHISLAIN HUDON

Ghislain Hudon, qui fut administrateur du conseil de quartier durant plusieurs années, souhaite réintégrer l'organisation. Comme administrateur, il souhaiterait s'impliquer dans différents dossiers, entre autres ceux en lien avec la sécurité routière et l'accessibilité des services aux personnes en situation de handicap.

PASCAL MARIER-DIONNE

Pascal Marier-Dionne, secrétaire du conseil de quartier depuis deux ans, habite le Vieux-Limoilou depuis bientôt dix ans. Véritable amoureux de son quartier, il souhaite poursuivre son implication afin que soit conservé et bonifié sa proximité, tant des services que des citoyens, sa camaraderie et sa qualité de vie. Il sollicite un nouveau mandat afin de continuer à participer à l'encadrement du développement du quartier.

Sébastien Lachance ainsi que Martin Claveau présentent leur candidature à titre de membres cooptés.

- Scrutin (voir encadré)

En raison d'une égalité entre Michael Gosselin et Vincent Dricot, les membres de l'assemblée votent à nouveau.

Pascal Marier-Dionne et Michael Gosselin sont élus.

Marjorie Ramirez et Julie Bellavance sont élues.

21-AGA-05

Rendez-vous Limoilou 2

Résultats et suite de cette démarche de consultation

Raymond Poirier a invité l'un des représentants des organismes qui pilotent le projet *Rendez-vous Limoilou 2* à venir présenter aux membres les résultats de la démarche de consultation, de même ses prochaines étapes.

Édouard Julien-Blanchet, directeur général d'Espaces d'initiatives, prend la parole. C'est son organisation, en collaboration avec le CIUSSS de la Capitale-Nationale, VotePour.ca et plusieurs autres organismes communautaires du secteur, qui a mené à bien le projet *Rendez-vous Limoilou 2*.

Le directeur rappelle les objectifs de la démarche de concertation, qui visait à mieux comprendre la situation des personnes en situation d'exclusion ou d'isolement dans Limoilou (Lairet, Maizerets et Vieux-Limoilou). Le projet, supporté par le gouvernement provincial et l'Alliance pour la solidarité, s'inscrivait dans la continuité de sa première édition. Il voulait :

- Favoriser l'autonomisation des personnes en situation d'exclusion sociale et de pauvreté;
- Développer une compréhension commune des différentes réalités de l'exclusion sociale afin d'améliorer la capacité d'agir du milieu;
- Développer des pistes d'action concrètes et validées par des personnes qui vivent de l'exclusion.

Édouard Julien-Blanchet explique que l'équipe a d'abord consulté les citoyens, avant d'entamer, avec les organismes du milieu, une démarche de concertation. La

pandémie a modifié les plans du comité, qui a dû se tourner vers les groupes de discussion virtuels et les entrevues individuelles pour mener son projet à bien.

L'équipe des Rendez-vous Limoilou 2 a, en outre, adapté sa réflexion à la pandémie, dont les effets se sont fait ressentir plus durement chez les personnes en situation d'exclusion. En sondant, au moyen d'entrevues individuelles, les membres du groupe ciblé, le comité a voulu, entre autres, connaître :

- Les difficultés et enjeux quotidiens des participants;
- Les moyens pris pour faire face aux difficultés;
- Les services jugés essentiels par les participants, et ceux jugés inadaptés.

Des personnes seules, comme des couples avec enfants, ont été sondées. Les participants, pour la plupart, ont été approchés au moyen des banques alimentaires.

Au terme de sa démarche de consultation, l'équipe des Rendez-vous Limoilou 2 a développé quatre parcours permettant de représenter les personnes vivant l'exclusion et leurs besoins :

Mère monoparentale, milieu familial et loisirs (impact de la pandémie sur les parents en recherche d'emploi, personnes vivant dans de petits logements (manque d'espace), individus souvent issus de l'immigration, familles nombreuses, manque d'outils technologiques en situation d'école à la maison, etc.)

Les solutions identifiées par l'équipe furent, entre autres :

- Le prêt d'ordinateur aux enfants;
- L'ouverture de tiers lieux (espace à l'extérieur du travail et de la maison comme les bibliothèques, etc.)

D'autres pistes pourront être imaginées.

Personnes avec un handicap, blessées ou malades (difficulté marquée à se déplacer, besoin d'accompagnement pour accéder à des services essentiels - épicerie, soins médicaux -, réticence de

prendre les transports en commun en situation de pandémie, etc.)

L'accès gratuit aux autobus, la télémédecine et les services de livraison à vélo sont autant d'innovations qui ont été accueillies favorablement par les personnes que représente ce parcours.

Édouard Julien-Blanchet explique que huit pistes d'actions mériteraient tout particulièrement d'être étudiées :

- **Faire le portrait des initiatives mises en place durant la pandémie, évaluer leurs impacts et poursuivre celles qui fonctionnent;**
- Travailler sur la polarisation dans le quartier;
- **Assurer un meilleur accès à la technologie;**
- Identifier les enjeux en lien avec le transport;
- **Améliorer la concertation et la communication entre les organismes du quartier;**
- Diminuer les obstacles à une saine alimentation;
- Travailler sur la santé psychologique, incluant l'isolement;
- Identifier les enjeux relatifs à l'accès au logement.

Les pistes portant sur les initiatives mises en place durant la pandémie, l'accès à la technologie et l'amélioration de la communication entre les organismes font déjà l'objet de chantiers de travail plus poussés. La démarche d'analyse relative à ces enjeux sera donc poursuivie.

Julie Vignola, députée fédérale de Beauport-Limoilou, salue cette initiative. Marjorie Ramirez en fait de même.

Suzanne Verreault invite Édouard Julien-Blanchet à communiquer avec elle si l'équipe a besoin du soutien de la Ville.

21-AGA-06 Rapport annuel et états financiers 2020

- Présentation du rapport annuel

Raymond Poirier présente le rapport annuel de 2020. Il mentionne :

- Que le sujet du projet Laurentia a pris beaucoup de place parmi les discussions du conseil de quartier en 2020, comme celui du 3^e lien;

- Que le dossier de la pérennisation de l'église Saint-Charles de Limoilou a, lui aussi, mobilisé les discussions du conseil de quartier;
 - Que le projet de bac à jouets communautaire qu'avaient imaginé certains membres du conseil a dû être parrainé par d'autres organisations, d'abord 1,2,3 GO! Limoilou puis la Joujouthèque Basse-ville, en raison des limites de financement de l'organisation. Le projet, deux ans après son développement, a été refusé en raison de la pandémie. Le conseil, à bout de ressource, a dû l'abandonner, à regret.
 - Qu'une moyenne de onze personnes a participé à chaque assemblée du conseil. Les membres ont donc été au rendez-vous, malgré les rencontres virtuelles.
 - Que le conseil a tenu quatre demandes d'opinion au courant de l'année.
 - Que plusieurs résolutions ont été adoptées, dont certaines en lien avec le réseau de transport structurant, le déneigement de la piste cyclable du parc Cartier-Brébeuf en saison hivernale (réponse négative obtenue de la part de la Ville), la traverse piétonne qui mène au parc d'Iberville, la bibliothèque Saint-Charles, etc. Les citoyens peuvent consulter les résolutions importantes prises par le conseil directement sur sa page Facebook.
 - Que le conseil a déposé quatre mémoires dans le cadre, respectivement, de la Stratégie de sécurité routière, de la Zone d'innovations du Littoral Est, de la Politique de consultation publique et de la Vision Hamel-Laurentienne.
 - Que les comités du conseil de quartier ont poursuivi leurs activités.
 - Que le conseil de quartier a récemment déposé ses recommandations stratégiques 2020-2025 à la suite du large processus de consultation qu'il a mené. Des projets réconfortants ont également été proposés à la Ville.
 - Que conseil a dû reporter son projet de distributions de petits arbres et arbustes en raison de la pandémie et il a accompagné une demande de qualification de l'église Saint-Charles de Limoilou. Il a finalement imaginé un projet pour la sécurité routière (dialogue autour de l'usage des ruelles) qui fut accepté par la Ville et s'est questionné, avec d'autres conseils de quartier, sur l'offre de service de santé dans Limoilou.
-
- Présentation des états financiers

Martin Claveau présente les états financiers du conseil. La Ville a accordé 1100 \$ au conseil pour son fonctionnement. Plusieurs commanditaires, dont la Caisse Desjardins, ont subventionné les projets du conseil. En raison, notamment, de la pandémie, les revenus de l'organisation ont été à moitié moins élevés qu'en 2019, passant à un peu plus de 6000 \$. Le conseil a fait un petit déficit de 500\$ en ce qui concerne son budget de fonctionnement, mais ses finances, en 2020, furent somme toute assez équilibrées.

- Période de questions et de commentaires du public

Aucun suivi.

- Ratification du rapport annuel et des états financiers

RÉSOLUTION 21-AGA-03 CONCERNANT LA RATIFICATION DU RAPPORT ANNUEL ET DES ÉTATS FINANCIERS 2020

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU de ratifier le rapport annuel ainsi que les états financiers de 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Frais de secrétariat et d'AGA

RÉSOLUTION 20-AGA-04 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 85 \$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée générale du conseil de quartier d'avril 2021, conditionnellement à la réception du document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-AGA-07 Période d'information de la conseillère municipale

Suzanne Verreault remercie d'abord les membres qui ont soumis leur candidature. Elle salue également le bon travail de Anne Pelletier, qui accompagne le conseil de quartier, mois après mois.

La conseillère explique :

- Que la Ville est bel et bien ouverte à discuter avec la communauté du nouveau tracé du tramway.
- Que les aménagements temporaires visant à sécuriser la 18^e Rue seront réinstallés cette année, les aménagements permanents ayant été reportés afin d'être arrimés aux travaux du CN.
- Que le skate park du parc Victoria admet désormais les trottinettes grâce, notamment, aux démarches d'un jeune citoyen du quartier.
- Que plusieurs mémoires ont été déposés dans le cadre de la Stratégie de développement durable. Des partenariats avec différents groupes seront conclus. Le plan de la Ville sera bientôt présenté aux citoyens.
- Qu'un nouveau programme pour le verdissement des ruelles a vu le jour. La nouveauté sera bientôt annoncée aux citoyens.
- Que la Ville a déposé au gouvernement provincial un projet concernant la Zone d'innovations du Littoral Est. Elle pourra, dès qu'elle obtiendra une réponse à sa demande, consulter les citoyens comme les organisations du milieu.

À la demande de Martin Claveau, Suzanne Verreault se renseignera quant à la fermeture du parc près d'Expo Cité.

Suzanne Verreault répond aux questions des citoyens et des administrateurs. Elle mentionne :

- Que la Ville tend vers la protection de l'arbre plutôt que son abattage systématique. Les méthodes ont évolué, et tout un plan visant à planifier les interventions et à mieux gérer la canopée a été développé en collaboration avec la chaire de recherche de l'Université Laval.
- Que le tramway ne passera pas par des Capucins, bien que l'option ait été évaluée.
- Que la Ville doublera, dès cette année, sa plantation d'arbres, et ce, indépendamment des programmes en lien avec l'Agrile du frêne. Elle entend déminéraliser plusieurs espaces afin de remplir ses objectifs.

21-AGA-08 Période de questions et de commentaires du public

Aucun suivi.

21-AGA-09 Divers

Sébastien Lachance invite les citoyens, le 31 mai, à assister à son événement de distribution de petits arbres et arbustes.

Levée de l'assemblée

**SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR
MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil d'administration du conseil
de quartier de lever l'assemblée à 21 h 48.

_____ SIGNÉ
Raymond Poirier, Président

_____ SIGNÉ
Pascal Marier-Dionne, Secrétaire